AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.39.82 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 158 (2/80) 31 JANVIER 1980

REABONNEMENTS

NOUS RAPPELONS A NOS ABONNES QUI NE L'ONT PAS ENCORE FAIT, QU'ILS DOIVENT SE REABONNER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, AFIN D'EVITER TOUTE INTERRUPTION DANS L'ENVOI DES BULLETINS.

POMMIERS-POIRIERS

TRAITEMENTS D'HIVER et de PREDEBOURREMENT

Les mesures prophylactiques habituelles qui sont réalisables lors de la taille restent recommandées : suppression des chicots, des rameaux desséchés ou malades (chancres à Nectria ...), destruction des pontes de papillons, des nids de chenilles et d'oiseaux. En outre, dans les vergers non enherbés, on veillera à bien enfouir les feuilles mortes (lutte contre les tavelures).

Les traitements d'hiver, au contraire, ne doivent pas être réalisés systématiquement. Ces applications ont pour but d'éliminer une partie des formes hivernantes de nombreux insectes et acariens à une époque où les auxiliaires sont peu sensibles aux traitements. Certains produits ont également une action décapante et détruisent mousses et lichens. La décision de traitement dépendra de l'état sanitaire du verger et des propriétés des produits disponibles :

- LES COLORANTS NITRES : DNOC, dinosèbe, dinoterbe (600 g. de M.A./hl). Ces produits doivent être appliqués en repos complet de végétation pour éviter les risques de phytotoxicité; ils ont une action de nettoyage (mousses, lichens) et agissent sur les oeufs et larves d'insectes.

> Attention : pour avoir le maximum d'efficacité vis-à-vis des psylles, l'application de DNOC doit se faire avant le dépôt des pontes, ce qui ne saurait tarder maintenant, en profitant d'une série de journées plus chaudes (t° maxi supérieure à 10°C).

- LES HUILES PURES : Huiles d'anthracène. Utilisées à 6 ou 7,5 l. de P.C./hl, elles sont décapantes et ovicides (pucerons, acariens).

  Huiles de pétrole ou huiles blanches. Utilisées à 3 ou 4 l. de P.C./hl, elles sont efficaces contre les cochenilles et également vis-à-vis d'oeufs d'insectes et acariens.

  Mélanges d'huile d'anthracène et d'huile blanche associant les propriétés des deux types d'huiles simples.

N.B. - toutes ces huiles doivent être appliquées durant le repos complet de végétation.

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes · Directeur-Gérant : P. JOURNET

- LES HUILES JAUNES sont des associations d'huile minérale et de colorant nitré. Ces produits existent sous forme de nombreuses spécialités, avec chacune des caractéristiques propres.

- LES OLEOPARATHIONS et OLEOMALATHIONS peuvent être utilisés jusqu'au début du débourrement (stade C_3) vis-à-vis des cochenilles et des oeufs d'insectes et acariens - mais ces traitements sont dangereux vis-à-vis des auxiliaires.

COLZA

GROS CHARANCON DE LA TIGE

Les premières captures sont souvent enregistrées dès le début du mois de Février. Il est donc conseillé de remettre en place les cuvettes jaunes et de redoubler de vigilance en cas de radoucissement notable des températures. Attention à bien maintenir la cuvette à bonne hauteur au cours de la montaison (fonds de la cuvette au niveau supérieur de la végétation).

LARVES d'ALTISES

Les sondages réalisés en décembre ainsi que ceux effectués actuellement montrent partout des infestations extrêmement faibles et des larves jeunes. Dans une seule parcelle (BRIE-16) on a trouvé plus d'une larve par pied. Nous rappelons que le seuil de traitement est de 2 à 3 larves âgées par pied. (sondages sur 50 pieds au moins).

CEREALES

PIETIN-VERSE

Les conditions climatiques ont été très favorables aux contaminations durant cet hiver. Les risques sont très élevés, et les observations devront être commencées dès le redressement dans les secteurs sensibles.

DIVERS

DEPERISSEMENT DE L'ORME

Cette grave maladie est maintenant très répandue dans notre région. Il n'existe pas de traitement chimique capable de guérir les arbres atteints, et seuls les arbres de valeur méritent éventuellement un traitement à titre préventif.

Toutefois, pour limiter la propagation des dégâts, il est recommandé de couper et de brûler les branches malades. Les arbres fortement atteints au cours de 1979 seront abattus et brûlés.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 31 Janvier 1980 - Précédente Note : Bulletin N° 157 - Janvier 1980 -

N° Papier de Presse : 535 AD.